

L'ordre du jour

Il n'est pas douteux que toute la vie parlementaire va évoluer uniquement autour de la loi de 1904.

Malgré le désir que semble avoir M. Doumergue de laisser au temps le soin de préparer une modification au régime militaire actuel, la nouvelle Chambre paraît décidée à régler dès ses premières séances, cette grave question.

Si M. Doumergue persiste à ne pas vouloir comprendre l'urgence d'une modification précise en faveur de la réduction des obligations militaires, s'il n'entend pas, en même temps que les objections de ses amis, celles de ses collaborateurs les plus immédiats il pourrait se préparer de bien désagréables surprises.

Majorité Gouvernementale

Dans l'« Humanité », le citoyen Bracke commentait, récemment, un de mes derniers articles dans lequel je montrais que, si le parti socialiste poursuivait sa politique d'opposition systématique à tous les gouvernements bourgeois et refusait sa collaboration effective aux autres groupes de gauche, il repousserait fatalement à droite l'axe de la majorité gouvernementale et assurerait la responsabilité de la politique de péniement qui en résulterait.

Bracke affirme que cela revient à dire que les gouvernants se sont de si vaines ambitions qu'ils n'hésiteront jamais, pour conserver leurs portefeuilles, à lâcher leurs programmes. Et il ajoute : « Avant tout, être ministre, dût-on pour cela prendre son appui à droite. En vérité, cela n'est pas flatteur pour les gouvernements ».

Que mon collègue Bracke me permette de lui faire remarquer que là n'est pas la question. Certes, je ne conteste nullement qu'il se rencontre des hommes politiques assez disposés à sacrifier leurs convictions à leurs intérêts, qui aiment le pouvoir pour lui-même et pour les satisfactions d'amour-propre qu'il leur procure. Mais il en est d'autres, en revanche, infiniment plus désintéressés et qui voient avant tout, dans le pouvoir, le moyen de réaliser, tout au moins partiellement, leurs idées et leurs conceptions politiques. Les socialistes unifiés qui proclament poursuivre la conquête du pouvoir, ne sauraient le contester.

Mais, encore une fois, la question n'est pas là : que les gouvernants soient sincères et désintéressés ou qu'ils ne le soient pas le résultat pratique sera le même au point de vue de la constitution d'une majorité parlementaire et de l'œuvre de réformes à accomplir.

la Constitution, les pouvoirs publics, les usages gouvernementaux, l'interprétation constante des lois constitutionnelles, le jeu régulier d'un régime fonctionnant depuis quarante ans, établis avec une force inébranlable qu'un ministre ne peut agir et gouverner sans une majorité parlementaire stable et fidèle.

C'est cette majorité qui constitue la base même de notre régime parlementaire, le cœur de notre organisme gouvernemental, le moteur essentiel de tous les rouages constitutionnels. Tout gouvernement qui ne peut grouper cette majorité, obtenir la confiance des représentants du peuple, est frappé par la même déchéance morale et ne peut provisoirement se maintenir au pouvoir qu'en violant les principes fondamentaux de notre droit constitutionnel.

Mais il ne suffit pas pour cela qu'ils affirment, comme le fait mon collègue Bracke, être disposés à voter toutes les réformes qui seront proposées ; il faut encore qu'ils constituent une armée solide et fidèle, sur laquelle pourra s'appuyer le gouvernement dans la bataille parlementaire, et non pas une armée indécise et irrésolue toute disposée à faire défection et même à passer à l'ennemi, à la première esearmouche.

S'ils ne le font pas, quels qu'ils soient le désintéressement et la sincérité des hommes au pouvoir, le gouvernement devra fatalement modifier son action réformatrice pour récupérer à l'alle droite du parti républicain les voix qui lui manqueront à gauche, à moins qu'il n'abandonne le pouvoir pour laisser à un ministère moins engagé le soin de négocier une politique encore plus modérée et plus conservatrice.

LA REGLE ET L'ESPRIT

Ca, vraiment, c'est bien administratif ! Une charrette servant au transport des bestiaux, entre l'autre jour dans une rue de Paris, en collision avec un taxi-automobile. Le taxi-automobile prit feu ; la charrette aussi. Les chevaux, au lieu de se cabrer, se laissèrent aller à la dérive. Des accidents étaient à redouter. Heureusement, un homme de décision parvint par là. C'était le conducteur d'une automobile postale. Sans hésiter, il s'empara de l'extincteur dont sa voiture était pourvue et, fit ce qu'il fallait pour rabattre les flammes qui déjà atteignaient les jambes des chevaux. On voulut le féliciter ; il avait disparu.

« On s'élève de cette sécheresse. Je la trouve, pour ma part, et je l'ai écrit en commençant, strictement conforme à tout ce que nous savons de la règle administrative. Est-ce à dire que je l'approuve ? Ca non, par exemple, car je la trouve trop unilatérale, ou, si vous préférez, déséquilibrée. »

« Il est bien entendu qu'une discipline administrative est nécessaire et que le matériel de l'administration doit être ménagé au nom de cette considération qu'il est acheté avec les deniers publics. Il est donc tout naturel qu'on ait fait payer à cet employé courageux le montant de l'extincteur. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'on ne lui ait pas dit, immédiatement après lui avoir signifié la retenue de salaire : — Voilà cinquante francs de gratification pour vous permettre de supporter une dépense qui certainement n'était pas prévue à votre budget. »

« Et ce qui est plus extraordinaire encore, c'est qu'on n'ait pas ajouté : — Vous avez été en retard l'autre jour. Nous vous mettons à pied pour une huitaine. C'est le règlement. Mais, comme la cause de votre retard est des plus honorables, nous avons avancé au choix. Allez, et ne pêchez plus ! »

LES SOLDATS MEXICAINS

Le temps était sec. Les cyprès avaient encore écorché le sol de menues branches qui craquaient, sous les pas comme des ossements.

« Le sang me brûlait au visage, à ces bruits sourds je n'osais plus respirer mes poitrinaires. »

« Nous sommes arrivés à la tombe. Il faisait froid. »

« Vous promettez ? Vous êtes mon ami. »

« Vous promettez ? Vous êtes mon ami. »

« Ah ! quel moment ! »

« Je n'avais plus le sou, plus rien, et ce soir Midge avait comoré. »

« C'est pour cela que j'allai au cimetière, une armoire avait été enterrée avec ce bijou, elle avait voulu conserver dans la mort son immobilité éternelle, vous la repousser sur le socle, palpitante, peu mouvante, baguette, cercle, alourdie par les gemmes. Telle elle dormait, hiératique, Rysler le savait. »

LEUX SUR DES TRUCS

« Le temps était sec. Les cyprès avaient encore écorché le sol de menues branches qui craquaient, sous les pas comme des ossements. »

« Le sang me brûlait au visage, à ces bruits sourds je n'osais plus respirer mes poitrinaires. »

« Nous sommes arrivés à la tombe. Il faisait froid. »

« Vous promettez ? Vous êtes mon ami. »

« Ah ! quel moment ! »

« Je n'avais plus le sou, plus rien, et ce soir Midge avait comoré. »

« C'est pour cela que j'allai au cimetière, une armoire avait été enterrée avec ce bijou, elle avait voulu conserver dans la mort son immobilité éternelle, vous la repousser sur le socle, palpitante, peu mouvante, baguette, cercle, alourdie par les gemmes. Telle elle dormait, hiératique, Rysler le savait. »

« C'est pour cela que j'allai au cimetière, une armoire avait été enterrée avec ce bijou, elle avait voulu conserver dans la mort son immobilité éternelle, vous la repousser sur le socle, palpitante, peu mouvante, baguette, cercle, alourdie par les gemmes. Telle elle dormait, hiératique, Rysler le savait. »

AUTOUR DU SCANDALE ELECTORAL DE LILLE

INCONNUS !

Aux prétendus domiciles des faux électeurs dont la « Dépêche » prend la défense un huissier constate que ces individus sont inconnus.

Le silence de M. Binauld n'empêchera pas la lumière d'être faite sur les fraudes électorales de la Mairie.

« La « Dépêche » est pressée d'en finir avec le scandale électoral de Lille. Elle le déclare. Nous la comprenons fort bien et elle doit être d'autant plus pressée de n'avoir plus d'explications à donner sur les innombrables cas de faux électeurs de la Bande à Binauld que ce dernier, l'adjoind aux fraudes électorales de la Mairie de Lille, s'est trouvé fort empêché de fournir à la « Dépêche » des éléments sérieux de riposte. »

« Le silence de M. Binauld est un aveu qui a mis la « Dépêche » dans un grand embarras. »

« Pour se tirer d'affaire et sortir du guépier sans trop de peine, l'organe clérical déclare, de tout go, que l'affaire se réduit à peu de chose : »

« Il y a eu des notes manuscrites dont les auteurs sont entre les mains de la justice et que les tribunaux jugeront. Ces fautes individuelles n'ont pas eu pour résultat de fabriquer de faux électeurs, mais simplement de réaliser le vote par procuration que les députés pratiquent à la Chambre, et avec quelle maestria, tout en interdisant aux électeurs, trop petites gens à leurs yeux pour jouir du même privilège qu'eux. C'est une irrégularité avec une charge pénale sévère ; tout le monde le sait et personne n'approuve cette irrégularité perpétrée à Lille dans des conditions de naïveté qui désarment. »

« Quant à ce que dit le « Réveil », c'est du bluff », dit, paraît-il, le « au Palais, on hausse les épaules. »

« La « Dépêche », s'en lave les mains. C'est quatre frères ou petits frères de sacrifiés. On en sacrifierait bien d'autres pour sauver les pontifes A. M. D. G. (ad majorem dei gloriam). »

« Quant à ce que dit le « Réveil », c'est du bluff », dit, paraît-il, le « au Palais, on hausse les épaules. »

« La « Dépêche », s'en lave les mains. C'est quatre frères ou petits frères de sacrifiés. On en sacrifierait bien d'autres pour sauver les pontifes A. M. D. G. (ad majorem dei gloriam). »

« Quant à ce que dit le « Réveil », c'est du bluff », dit, paraît-il, le « au Palais, on hausse les épaules. »

Le faux domicile du Decock de la Catho

UN CONSTAT D'HUISSIER PROUVE QU'IL A LA DECLARATION DE CE FAUX-ELECTEUR EST MENSONGERE

« Nous avons publié l'autre jour le nom de Decock Désiré-Henri, employé comme électeur fictif puisque se prétendant domicilié place Genevières, 4, il est inconnu à cette adresse et qu'il n'habite plus Lille en réalité. »

« M. Decock n'a répondu pas à ce que nous disions, c'est-à-dire qu'il est électeur fictif puisque n'ayant plus en cette ville son principal établissement et son domicile, ni rien qui lui permette de voter à Lille. »

« Nous avons publié l'autre jour le nom de Decock Désiré-Henri, employé comme électeur fictif puisque se prétendant domicilié place Genevières, 4, il est inconnu à cette adresse et qu'il n'habite plus Lille en réalité. »

« M. Decock n'a répondu pas à ce que nous disions, c'est-à-dire qu'il est électeur fictif puisque n'ayant plus en cette ville son principal établissement et son domicile, ni rien qui lui permette de voter à Lille. »

« Nous avons publié l'autre jour le nom de Decock Désiré-Henri, employé comme électeur fictif puisque se prétendant domicilié place Genevières, 4, il est inconnu à cette adresse et qu'il n'habite plus Lille en réalité. »